

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

ID : 057-245700695-20240207-D2024_08_SI-AR



République Française
Département de la Moselle

DECISION 2024-08

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché « Travaux extérieurs d'aménagement de l'Hôtel d'Entreprises à Hettange-Grande – Lot n° 1 : Voirie et réseaux divers », est conclu le 7 février 2024 avec l'entreprise EUROVIA ALSACE LORRAINE à 57190 FLORANGE, pour un montant de 57 600 € H.T., soit 69 120,00 € T.T.C.

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 7 février 2024

Le Président
Michel PAQUET



Decisions / Publication sur le site de la CCCE, le 06 AOUT 2024